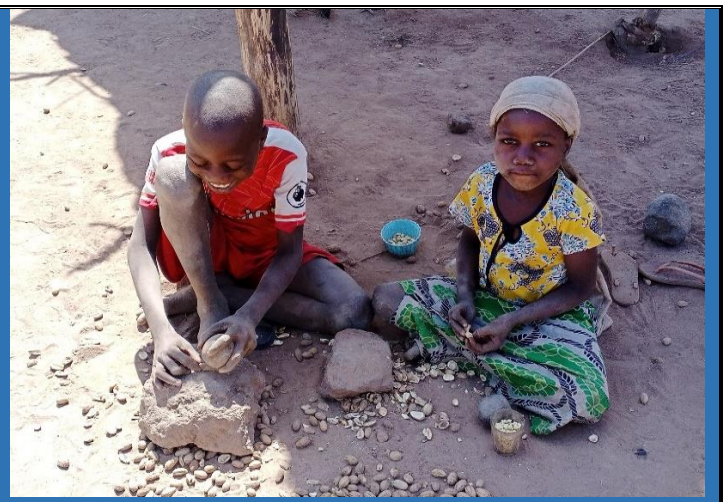




Projet « Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma (APEF-GEFZ) »

DEVELOPPEMENT DE FILIERE BALANITES AEGYPTIACA DANS LA ZONE DE GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL (GEFZ)

GUIDE PRATIQUE



INTRODUCTION

Le projet « d'Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) » est mis en œuvre par l'UICN en Consortium avec l'Agence de Développement Economique et Social (ADES), l'Association pour l'Écodéveloppement et l'Autopromotion Rurale au SAHEL (SAHEL-ECODEV), Association MOUSTAGBAL « Avenir » et Association pour le Développement des Organisations Paysannes (ADOP).

Le projet vise globalement à contribuer à la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et autre patrimoine du Tchad au bénéfice des populations. De manière spécifique, il s'agira de promouvoir le développement d'un modèle intégré et concerté de gestion du GEFZ pour le bien-être des populations.

Dans le cadre de ce projet, le deuxième résultat consiste à mettre en œuvre des actions de développement local respectueuses des principes de gestion durable des ressources naturelles. Un Fonds d'Initiatives Locales appuyant la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles dans l'espace du GEFZ est une activité majeure qui constitue une réponse aux besoins des femmes qui sont souvent marginalisées des circuits économiques et politiques, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population nationale. La lutte contre cette discrimination passe aussi par une attention particulière dans le renforcement de capacités économiques de ces dernières via des activités ciblées et des structures viables. Ainsi cette activité prévoit de rehausser le pouvoir économique des communautés et celles des femmes en particulier pour minimiser leur dépendance et la pression accrue qu'elles exercent sur les ressources naturelles dans le GEFZ. Dans un rayon d'environ 10 km de la limite périphérique du GEFZ, les pêcheurs (notamment la pêche des Anguilles en saison sèche dans la plaine de Gara et les pêcheurs du Bahr Salamat, du Lac Iro, Bahr Korom et d'autres sites piscicoles), les exploitants des PFNL (Gomme, tamarin, balanites, miel, etc.) et les transhumants, bénéficieront d'une attention particulière.

Particulièrement pour le cas de la filière *Balanites aegyptica*, le présent guide est développé pour faciliter l'exploitation à l'échelle provinciale et départementale par les différents acteurs de la filière.

A propos, le *Balanites aegyptiaca*, de la famille des Balanitaceae, est un arbre qui s'étend de l'Algérie au Zimbabwe, en passant par le Tchad. Le Balanites se trouve aussi au Moyen Orient (Israël et Arabie Saoudite). Ci-dessous, une carte qui représente la distribution du Balanites en Afrique. Au Tchad Le balanites est une espèce protégée pour la consommation des fruits, consommation des amandes. L'huile est très consommée à des fins thérapeutiques et dont le prix varie entre 1000FCFA et 2000 FCFA / litre d'huile. On note une faible consommation des feuilles en sauce.

La zone de production à laquelle s'intéresse le projet se trouve dans les villages autour de Melfi, dans la région du Guéra, département de Barh Signaka et à Kachakacha et ses environnants dans le département de Barh Azoum. La filière balanites est informelle avec un réseau d'acteurs peu organisé.

D'un coté, l'on note des collecteurs composés majoritairement des femmes éleveurs et de sédentaires qui procèdent à la vente en l'état dans les marchés. D'autres procèdent à la transformation de produit (kournaka ; savon ; huile etc...)

Les exploitants font faces à diverses difficultés pour rendre ce secteur à potentialité économique. Elles sont entre autre le manque de moyens adéquats de collecte, de transformation, le manque d'un circuit d'écoulement viable, etc..

Pour ce faire, l'apport du projet est d'amorcer une promotion du secteur .

Le développement de la filière qui se fera sur les fonds d'initiatives locales (FIL) respectera une méthodologie qui est basée sur 07 points clés :

- Diagnostics
- Formations de l'équipe du projet et parties prenantes sur la méthodologie de mise en place d'une faïtière dans les secteurs d'activités ;
- Sensibilisations des OB bénéficiaires et toutes les parties ;
- Structuration des OB développant les AGR en faïtière ;
- Renforcement des capacités organisationnelles et techniques pour le développement des faïtières ;
- Appui aux faïtières en unité de production.

Objectifs

Objectif global :

Le document vise à accompagner les différentes parties prenantes à savoir les animateurs de terrain, les différents acteurs / maillons ainsi que les services déconcentrés de l'Etat à l'exploitation de la filière balanites suivant l'approche chaîne de valeur/filière.

Objectif spécifiques

Les objectifs de ce guide, consistent à outiller les personnes concernées sur la filière Balanites sur les questions de comment :

- Diagnostiquer le secteur Balanites dans les zones d'exploitation ;
- Cartographier les acteurs de la filière Balanites dans les zones d'exploitation ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les différentes thématiques ;
- Financer le développement de la filière Balanites ;
- Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de la filière Balanites.

Resultats

A l'issu de l'exploitation de ce guide :

- Le diagnostic de la filière balanites est maîtrisé ;
- La cartographie sur le long de la filière Balanites est comprise ;
- Les différentes thématiques pour le développement de la filière sont identifiées ;
- Les équipements à financer sont identifiés et connus ;
- La planification et le système de suivi de ladite activité sont maîtrisés.

I. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE BALANITES AEGYPTIACA

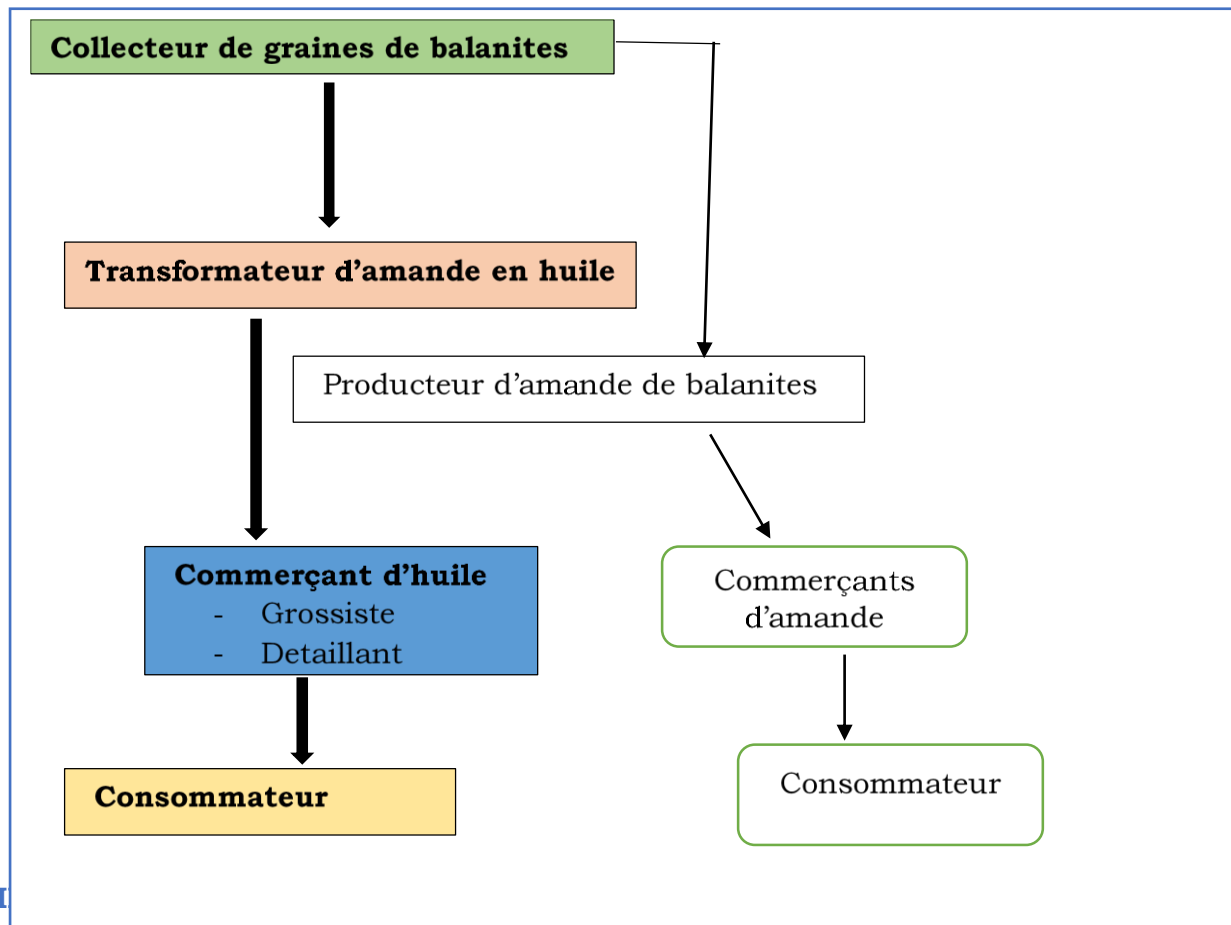
Une méthode d'analyse des filières qui repose sur trois(3) étapes :

- la délimitation du peuplement de Balanites qui consiste à définir l'objet d'étude et à en tracer les principaux contours ;
 - la typologie des acteurs qui a pour objectif de comprendre les rôles et les stratégies des différents types d'acteurs de la filière ;
 - l'analyse commerciale qui étudie les différents niveaux de prix dans la filière, ainsi que les marges et les profits des acteurs commerciaux aux différents échelons des circuits ;
- l'analyse de l'organisation de la filière.

Les méthodes de collecte d'informations correspondant à ces cinq (05) étapes sont discutées :

bibliographie, enquêtes préliminaires par entretiens ouverts, enquêtes systématiques auprès d'un échantillon d'acteurs, relevés des prix sur les marchés, étude de circuit de commercialisation et histoires de vies.

II. CARTOGRAPHIE



1.1 Objectif

La sensibilisation permet aux OB intervenants dans les différents secteurs d'activités porteuses et toutes les parties prenantes (autorités traditionnelles, administratives, les services techniques de l'Etat, les Etablissements de Microfinance...) à connaître l'importance de la faitière et maîtriser la méthodologie de la fédération des organisations.

1.2 Thèmes de sensibilisation

- Contribution socioéconomique et culturelle de l'exploitation du **Balanites aegyptica** en faveur des populations riveraines des Aires protégées (Siniakaminia, Parc Zakouma, Lac iro)
- Valorisation multiforme de **Balanites aegyptica**;
- L'importance de la faitière dans la gestion de la filière balanites aegyptiaca

1.3 Cible

- Organisations de base (Groupements, Associations...) développant les AGR dans la filière Balanites ;
- Les collecteurs et vendeurs individuels ;
- Organisations de la Société civile (OSC) ;Autorités administratives et traditionnelles :
 - Préfets
 - Services déconcentrés de l'Etat
 - Partenaire APN et d'autres intervenant dans le secteur d'activité
 - Sous-préfets ;
 - Maires de la ville ;
 - Chefs de cantons ;
 - Chefs de villages ;
- Leaders religieux.

IV. STRUCTURATION DES ACTEURS EN FAITIÈRE

La structuration des OB en faitière est une activité qui consiste à fédérer les organisations intervenant dans le même secteur d'activités. Cette faitière sera une plaque tournante entre les différents maillons de la filière. Les faitières seront circonscrites par département afin de faciliter leur fonctionnement.

4.1. Acteurs (participants à la structuration des faitières)

- Organisations de base (Groupements, Associations...) financés par le projet ;
- D'autres organisations de base développant les AGR dans le secteur balanites non-appuyées par le projet ;
- Des exploitants individuels de balanites dans les départements ;
- Les autorités administratives ;

- Les autorités traditionnelles ;
- Les Partenaires APN et d'autres intervenants dans la zone ;
- Les Services Techniques déconcentrés de l'Etat (ANADER, Environnement,) ;
- Les Etablissements de Microfinances

4.2. Démarche de la mise en place de la faitière

- Organiser une Assemblée Générale constitutive pour la fédération des organisations exploitant le *Balanites aegyptiaca* par département ;
- Impliquer tous les maillons de la filière. Il s'agit de :
 - Collecteurs des graines de balanites ;
 - Transformateurs des graines de balanites en huile ;
 - Producteurs d'amandes de balanites ;
 - Commerçants d'amandes ;
 - Transporteurs d'huile (distributeur d'huile aux commerçants) ;
 - Commerçants (détaillants et grossistes) ;
 - Représentants des consommateurs.

4.3. Composition du bureau de la faitière

La structuration des OB en faitière se fera par la tenue d'une Assemblée Générale Constitutive (AGC) qui regroupera tous les acteurs concernés par l'activité.

Elle conduira à la mise en place d'un bureau exécutif de la faitière au sein du département :

- Un(e) (1) Président ;
- Un(e) (1) Secrétaire général;
- Un(e) (1) Secrétaire -adjoint(e) ;
- Un(e) (1) Trésorier(e) général(e) ;
- Un(e) (1) Commissaire aux comptes ;
- Un(e) (1) Chargé(e) des affaires commerciales et marketing ;
- Un(e) (1) Magasinièr(e) ;
- Deux (2) Conseillers.

NB : Les membres du bureau exécutif doivent appartenir aux différents villages

4.4. Produits de l'Assemblée Générale Constitutive de la faitière

L'Assemblée générale constitutive de la faitière se tiendra dans un grand centre, avec l'appui du projet et ses partenaires en présence d'autorités administratives et traditionnelles. Deux produits découleront de cette assise, il s'agit de :

- Amendement et validation des textes de base de la faitière balanites du département ;
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive ;

Une fois que les textes de bases sont élaborés, amendés et validés et que le procès verbal est établi, une demande de reconnaissance officielle sera introduite par la Faitière auprès des autorités administratives.

V. RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET TECHNIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FAITIERE

Il consiste à transmettre les compétences aux organisations membres de la faitière. Elle se fera aux travers des formations, es sensibilisations et des visites d'échanges. C'est aussi une manière de responsabiliser les organisations dans la gestion de la faitière.

Thèmes de formation

- Connaissances sur la filière Balanites ;
- Développement organisationnel de la faitière ;
- Gestion matérielle et financière des activités de la Faitière ;
- Techniques de transformation de Balanites aegyptiaca ;
- Entreprenariat et marketing (Business plan, connaissance du marché etc.) ;
- Visites d'échanges permettront aux bénéficiaires d'acquérir d'expériences auprès de leurs comperes oeuvrant dans le secteur tant au niveau national qu'international.

Cible pour la formation

- Tous les membres du bureau exécutif ;
- Les représentants des OB adhérentes à la faitière.

VI. APPUI AUX FAITIERES EN UNITE DE PRODUCTION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Il consiste à appuyer la faitière à travers les équipements appropriés et le renforcement des capacités pour l'exploitation et la mise en œuvre de la filiere.

L'acquisition des équipements se fera en collaboration avec le comité de la faitière, tout en respectant les procédures d'achat du partenaire de mise en œuvre du projet.

6.1. Equipements

Plusieurs équipements sont identifiés pour la réussite de la filière Balanites. Toutefois, les échanges avec la faitière peuvent permettre de filtrer les plus nécessaires et répondant aux besoins réels et adaptés aux réalités de la localité afin de sortir une liste définitive.

La liste des équipements pour la faitière du balanites aegyptiaca est récapitulée dans un tableau ci-dessous :

| Désignations | Unité | Quantité | Prix unitaire | Prix total | Observation |
|--|----------------------------------|----------|---------------|------------|-------------|
| 1. Equipements de collecte | | | | | |
| Pelle | | | | | |
| Rateau | | | | | |
| Tamis | | | | | |
| Basine | | | | | |
| Porte-tout | | | | | |
| Sac vide | | | | | |
| 2. Equipement pour la transformation | | | | | |
| Presse à huile | | | | | |
| Concasseur | | | | | |
| Construction de la plateforme pour l'installation de la presse à huile | | | | | |
| Hangar pour abriter l'unité de transformation | | | | | |
| Gaz-oil ou source énergétique si possible | Fût | | | | |
| Huile moteur | Bidons de 5 litres | | | | |
| 3. Equipement pour le séchage | | | | | |
| Construction de la plateforme pour le séchage des graines de Balanites | <i>6mx5m et 40cm d'épaisseur</i> | | | | |
| Tamis | | | | | |
| Bassin reservoir | | | | | |
| Seau 10L | | | | | |
| Porte tout | | | | | |
| Tonnelet 60L avec robinet | | | | | |
| Pots de 500g | | | | | |
| 4. Equipements de stockage et conservations de produits | | | | | |
| Construction magasin | | | | | |
| Palette | 1,75 mètre carré | | | | |
| Râteaux | | | | | |
| Ballaies | | | | | |

| 5. Embouteillage | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Emballage | | | | | |
| Etiquettes | | | | | |
| Filtre | | | | | |
| 6. Equipement d'écoulement des produits | | | | | |
| Tricycle bagage | | | | | |
| 7. Equipement de sécurité | | | | | |
| Combinaison | | | | | |
| Chaussure de sécurité | | | | | |
| Gang | | | | | |
| Cache-nez | | | | | |

6.2. Lieu d'installation de l'huilerie

Le lieu d'installation doit répondre à certains nombre de critères :

- Accessibilité en saison pluvieuse ;
- A proximité d'un grand centre ;
- Dans un village sécurisé ;
- Dans un village à proximité d'un marché hebdomadaire;
- Dans une zone de production de matières premières.

6.3. L'installation des équipements :

Les activités citées ci-haut doivent être suivies de près par le projet afin d'éviter tout désagrément lié au fonctionnement des machines sur le terrain :

- Réception des équipements ;
- Installation et formation des meuniers ;
- Les tests de fonctionnement ;
- Remise officielle de l'huilerie à la faitière.

La remise officielle se fera en présence de toutes les parties prenantes au projet.

6.4. Formation du comité de gestion de l'huilerie

Pour le bon fonctionnement de l'huilerie, le comité de gestion désigné par la faitière bénéficiera d'une formation sur l'utilisation et l'entretien des équipements. La formation doit être assurée par la maison de production des équipements afin de transmettre les connaissances liées au fonctionnement des machines installées.

VII. PLANIFICATION

La planification des activités de la méthodologie est étalée sur le deuxième trimestre de l'année3 du projet est configurée dans un tableau ci-dessous :

| N° | Activités | Octobre | Novembre | Décembre |
|----|--|---------|----------|----------|
| 01 | Sensibilisations des OB exploitants le balanites | | | |
| 02 | Mise en place de la faitiere | | | |
| 03 | Renforcement des capacités des OB membres de la faitière | | | |
| 04 | Procédure d'acquisition des équipements + immobiliers (Appel d'offre etc.) | | | |
| 05 | Construction du magasin de stockage des produits | | | |
| 06 | Construction du hangar | | | |
| 07 | Acquisition des équipements (presse à huile, concasseur à moteur, hangar, magasin, pousse-pouuse) et engins (tricycle mototrisé). | | | |
| 08 | Installation de l'unité (Huilerie) | | | |
| 09 | Formation du comité de gestion des équipements sur les thematiques : Gestion de stock, maintenance des presse à huile et concasseur. | | | |
| 10 | Entretien des machine (presse à huile, concasseur à moteur) | | | |
| 11 | Suivi-évaluation des activités | | | |

VIII. SUIVI ET EVALUATION DES ACTIVITES

Le suivi des activités des faitières mises en place se fera tout au long du processus des activités des faitières par l'équipe du projet avec une implication des techniciens des services déconcentrés de l'Etat afin de s'assurer que même après la fin du projet les activités et l'encadrement se poursuivent pour s'assurer de la durabilité du projet. Des fiches de suivi mensuelles et hebdomadaires seront conçues pour collecter les données sur l'évolution des activités et du revenu des faitières mises en place.

L'évaluation de la capacité organisationnelle et de gestion sera fait périodiquement afin de décèler les leçons apprises dans le fonctionnement des faitières et permettra de prendre des décisions pour corriger les erreurs et les difficultés.

Ainsi, des formations pratiques et spécifiques sur le plan organisationnel, sur la gestion matérielle et financière et sur le marketing seront organisées pour renforcer les capacités techniques des membres du comité de gestion afin que les activités réussissent.